

CONSULTATION PUBLIQUE



DONNEZ VOTRE AVIS

(((•))) **Défendons notre cadre de vie** (((•))) **face aux nuisances aériennes**

Le bruit causé par l'activité de l'aéroport d'Orly impacte très fortement notre quotidien, et agit directement sur notre environnement mais aussi sur notre santé.

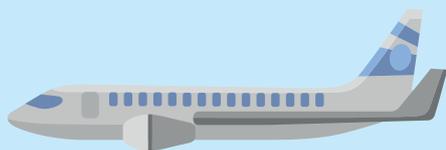
Les résultats de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont d'ailleurs sans équivoque : le bruit est considéré comme un risque majeur pour notre bien-être, et doit être réduit.

L'État organise actuellement une consultation dans le cadre du prochain PPBE d'Orly, c'est-à-dire la mise en place pour les cinq prochaines années de mesures pour limiter le bruit causé par les avions.

Votre contribution est essentielle pour se faire entendre

Cette consultation est l'occasion, pour nous, de proposer à l'État des mesures qui amélioreront notre vie de tous les jours.

Votre forte mobilisation est essentielle. C'est la raison pour laquelle je vous invite à **participer à cette enquête publique, via ce questionnaire, avant le 20 octobre.**



CONSULTATION PUBLIQUE

Nos propositions pour réduire le bruit des avions

L'activité de l'aéroport d'Orly a des impacts sur l'environnement et la santé des riverains. Des études montrent que le bruit des avions augmente les risques **de maladies cardiovasculaires et psychiques, et réduit les mois de vie en bonne santé.**

Pour les limiter, les protections doivent être renforcées. L'enquête publique menée par l'État est l'occasion de proposer des solutions qui amélioreront notre cadre de vie.

Vous êtes invités à participer au débat.

➤ Allonger d'une heure le couvre-feu

L'actuel couvre-feu (de 23h30 à 6h) doit être respecté et élargi pour se rapprocher des 8 heures de sommeil consécutives préconisées par l'OMS.

OUI NON

➤ Faire respecter les 200 000 mouvements

Le trafic a atteint 240 000 mouvements par an. Or, en 1994, après le drame de la compagnie Tarom évité de justesse, l'objectif avait été fixé à 200 000 mouvements annuels. La réglementation doit être respectée.

OUI NON

➤ Limiter le nombre d'avions gros-porteurs

Les avions gros-porteurs génèrent plus de bruit et de pollution. Ils sont aussi de plus en plus nombreux (+18% entre 2017 et 2019). Un plafonnement doit être instauré.

OUI NON

➤ Renforcer le dispositif d'aide à l'insonorisation

Le fonds d'aide ne cesse de se réduire, alors que plus de 10 000 habitations doivent encore être

insonorisées. Le traitement des dossiers prend beaucoup de temps : si ce problème persiste, l'isolation réalisée il y a longtemps deviendra obsolète et un renouvellement sera nécessaire ! La procédure doit donc être simplifiée. Nous souhaitons également que les travaux soient remboursés à 100% (contre 80% seulement), et que la facture soit directement payée par ADP et non le riverain.

OUI NON

➤ Faire circuler les avions selon leur niveau de bruit

Il faut exclure les avions les plus bruyants des plages horaires les plus sensibles : chaque soir avant le couvre-feu (dès 22h) puis de 6h à 8h lors de la reprise du trafic, mais aussi les dimanches de midi à 15 heures.

OUI NON

➤ Mettre en place les procédures de vol de « moindre bruit »

Les techniques connues de décollage, d'approche et d'atterrissage permettant de limiter le bruit doivent être utilisées plus fréquemment.

OUI NON

AUTRE PROPOSITION ?

.....
.....
.....
.....

NOM

PRÉNOM

COURRIEL

**Questionnaire à retourner à l'adresse de votre mairie.
Votre contribution sera ensuite transmise aux services de l'État.**